



Accompagner le développement économique de son territoire : identifier et octroyer des aides économiques

Dates : Jeudi 12 octobre 2023 - 9h30 à 12h30 (heure métropolitaine)

Durée : 3 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 450 € HT, soit 540 € TTC, par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

L'intervention économique des collectivités territoriales a subi de profonds changements ces dernières décennies : refonte complète des compétences attribuées à chacun des collectivités par la loi NOTRe ; prise en compte plus prégnant du régime européen des aides d'Etat ; multiplication des interventions des personnes publiques sur le long terme (création ou extension d'activité) ou sur le court terme (crise sanitaire, envolée des prix, etc.).

Cette formation a pour objet d'offrir aux collectivités les clés leur permettant d'intervenir sereinement aux côtés des opérateurs économiques de leur territoire et s'articule autour de trois parties.

Partie 1 - Définition et champ d'application des aides économiques

- I - Définition de l'aide
- II - Définition de l'entreprise
- III - Définition de la notion de «création ou extension d'activités économiques»
- IV - Corpus juridique et articulation des normes applicables

Partie 2 - Répartition des compétences entre collectivités territoriales

- I - La Région : chef de fil du développement économique
- II - Les autres collectivités : une intervention subsidiaire

Partie 3 - Les outils à la disposition des collectivités et leur mise en œuvre

- I - Les principaux outils à la disposition des collectivités
- II - Mise en œuvre de l'aide : la délibération et la convention

OBJECTIFS

- Savoir identifier l'existence d'une aide économique
- Savoir identifier le corpus juridique susceptible d'encadrer le soutien à un projet
- Maîtriser la répartition des compétences entre les différentes collectivités
- Maîtriser les différents outils à la disposition des collectivités
- Connaître les réflexes à adopter pour soutenir un projet de manière sécurisée



PUBLIC CONCERNE

Elus, membres de Cabinets, direction générale des services, services juridiques.

PRÉREQUIS

Absence de prérequis.

INTERVENANT



Victoria Goachet
Avocate de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé